COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MERCREDI 13 AVRIL 2011

ELECTION D'UN MEMBRE DU CCAS

Jean-Jacques ABGRALL est élu, à l'unanimité, membre du Centre Communal d'Action Sociale, en remplacement de Brigitte LECUYER qui a démissionné de ses fonctions.

PROGRAMME DE VOIRIE 2011

Les élus ont adopté le programme de voirie suivant :

- Roz an Gal : voirie définitive
- Kerjean Izellan, Kerloas, route de St Dréno, carrefour de Kerhervrec et de Convenant Guillou, ZA de Bel Air (près d'Intermarché), rue de l'Ecole : revêtement bi-couche
- Kerjean Huellan : traversée de route
- Kerjean : busage et curage
- Pen ar Run, Mez Guen et Kersquivel : travaux au niveau de l'axe et revêtement monocouche
- Saint-Herbot : dérasage
- Cour de l'école primaire : réfection et enrobé

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 137 646 € TTC. Un fonds de concours est sollicité auprès de Lannion-Trégor Agglomération pour les travaux à réaliser à Kerjean Izellan et à Saint-Dréno.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES ET ACQUISITIONS DE LOGICIELS Ces dépenses seront amorties sur deux ans.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2011

Les conseillers ont examiné le projet de budget primitif 2011 préparé en commission « finances ». Il sera soumis au vote de l'assemblée communale le 19 avril prochain, en présence du Trésorier de Lannion.

TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu de la situation financière de la commune et de la conjoncture économique, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent fixés comme suit :

Moyennes départementales

(2010)

Taxe d'habitation 14,61 % 30,38 %
Taxe foncière (bâti) 19,91 % 21,68 %
Taxe foncière (non bâti) 71,00 % 74,76 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 500 942 €.